

# DÉCRET

000

## accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de CHF 32 millions destiné à financer les subventions cantonales en faveur d'entreprises d'améliorations foncières pour les années 2010 à 2014

du 15 mars 2011

---

LE GRAND CONSEIL DU CANTON DE VAUD

vu le projet de décret présenté par le Conseil d'Etat

*décète*

### **Art. 1**

<sup>1</sup> Un crédit-cadre de CHF 32 millions est accordé au Conseil d'Etat pour financer les subventions cantonales en faveur d'entreprises d'améliorations foncières pour les années 2010 à 2014.

### **Art. 2**

<sup>1</sup> Ce montant sera prélevé sur le compte *Dépenses d'investissement* et amorti en 25 ans.

### **Art. 3**

<sup>1</sup> Le Conseil d'Etat est chargé de l'exécution du présent décret. Il en publiera le texte conformément à l'article 84, alinéa 1, lettre a) de la Constitution cantonale et en fixera par voie d'arrêté la date d'entrée en vigueur.

Donné, sous le grand sceau de l'Etat, à Lausanne, le 15 mars 2011.

La présidente  
du Grand Conseil :

(L.S.)

*C. Wyssa*

Le président :

(L.S.)

*P. Broulis*

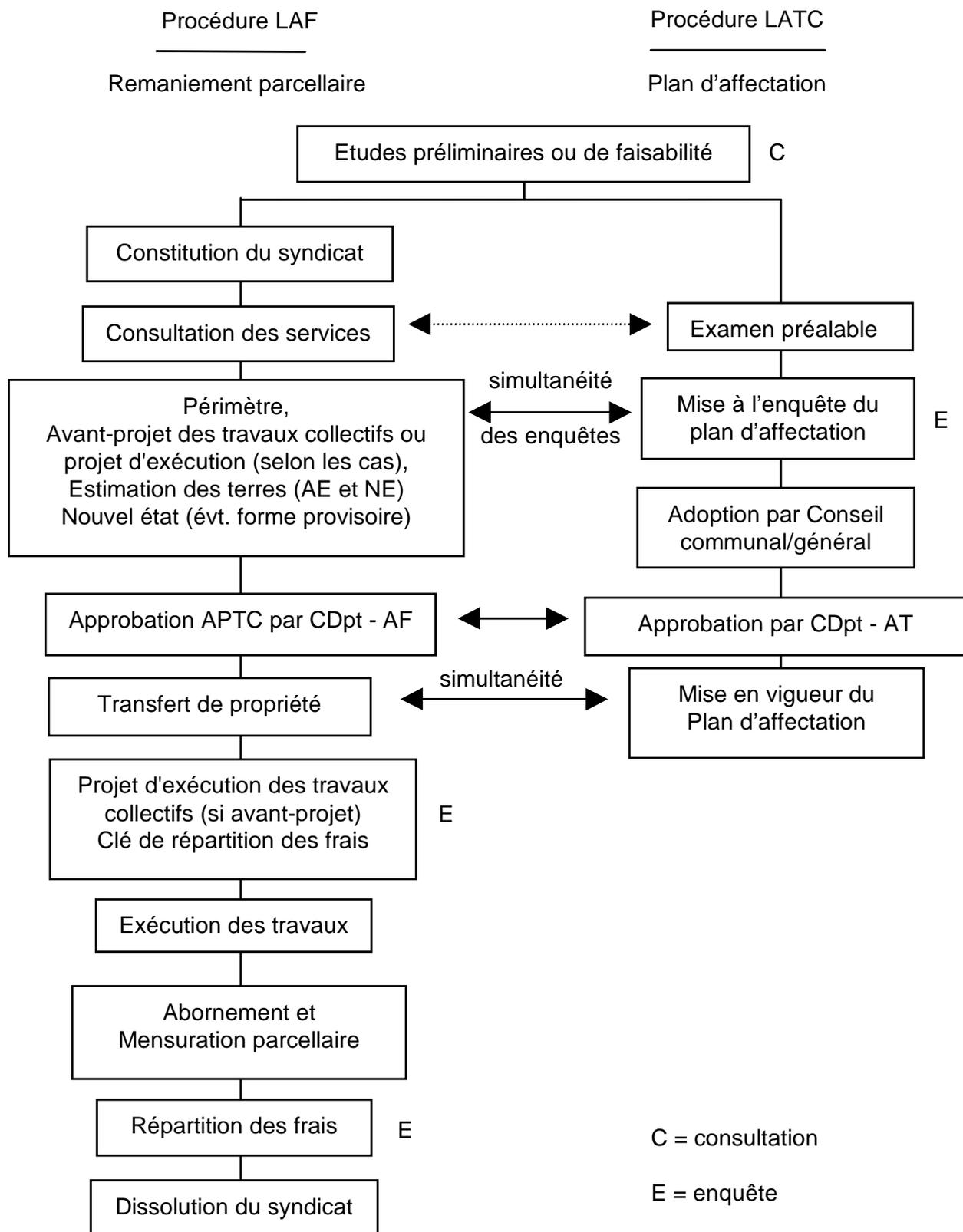
Le secrétaire général  
du Grand Conseil :

*O. Rapin*

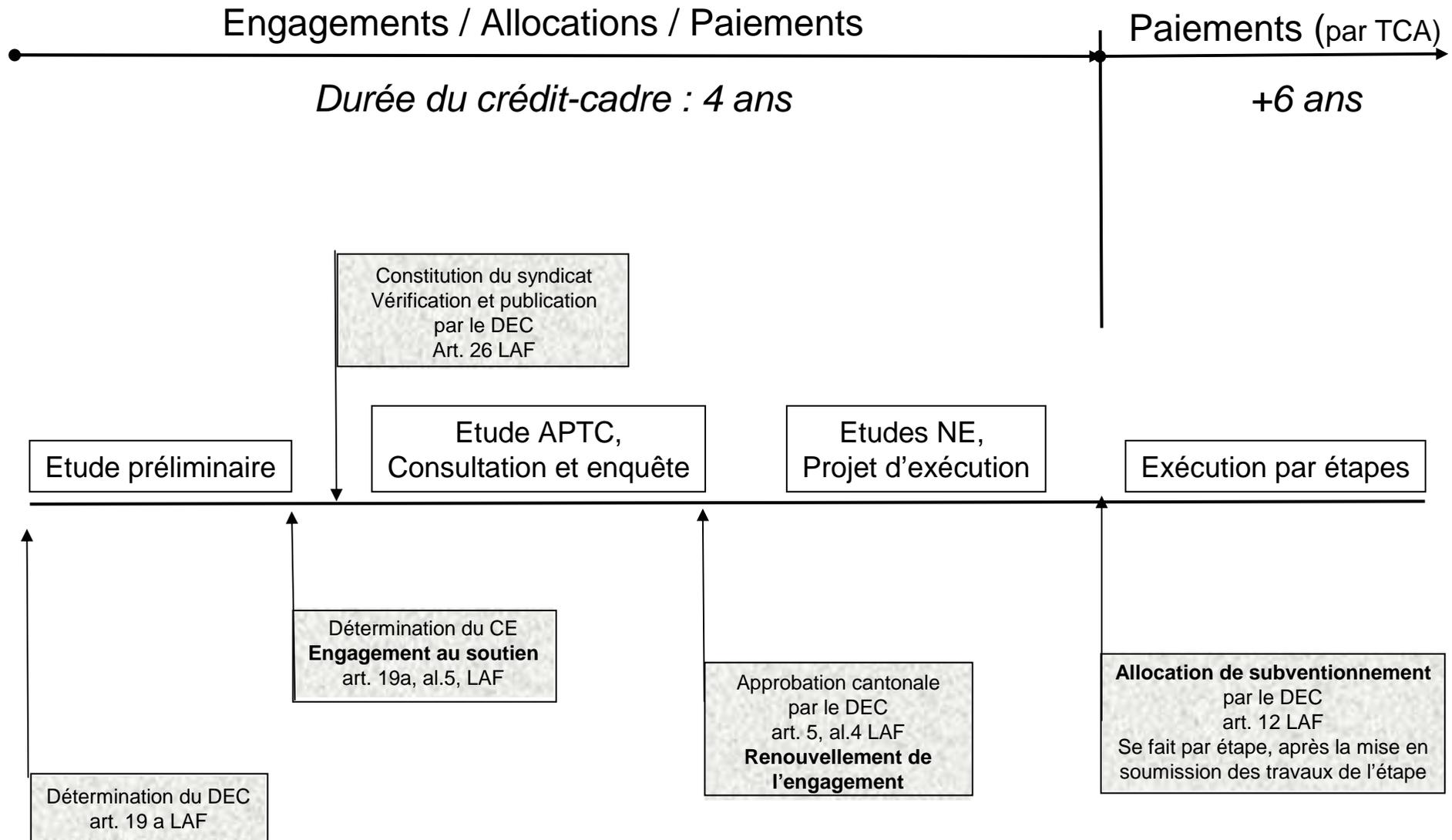
Le chancelier :

*V. Grandjean*

# ANNEXE 1 : La coordination des procédures AT et AF



Annexe 2



**ANNEXE 3 : Liste des entreprises concernées par le nouveau crédit-cadre (en milliers de CHF)**

No VD	Entreprise AF	Coûts totaux prévus de 2010 à 2014	Subventions cantonales prévues	Subventions fédérales prévues	Parts à charge des Communes et propriétaires	Genre	Engagement pris par l'Etat	Engagement à prendre de 2010 à 2014
<b>A)</b>	<b>PROJETS ENGAGES au CREDIT ADDITIONNEL 2006</b>							
2440	Syndicat du Mont-sur Lausanne	2'240	739	739	762	Remaniement parcellaire	sur l'avant-projet 2'891	dépassement 739
2788	Syndicat d'Auboranges (FR)	27	10	7 versées via le Canton de Fribourg	10	Remaniement parcellaire	sur l'étude préliminaire 77	étapes TG+TC 87
2789	Syndicat de Chapelle (FR)	129	45	12 versées via le Canton de Fribourg	72	Remaniement parcellaire	sur l'étude préliminaire 30	dépassement 45
	<b>Sous-total</b>	<b>2'396</b>	<b>794</b>	<b>758</b>	<b>844</b>			
<b>B)</b>	<b>PROJETS EN COURS</b>							
2771	Syndicat H144/Rennaz-Les Evouettes	1'920	634	653	633	Remaniement parcellaire		
2791	Commune de Château-d'Oex	4'404	2'245	1'541	618	Réfection de chemins		
2797	Commune du Lieu (La Frasse) – aliment. en eau des alpages	700	224	231	245	Add.eau		
2611	Commune de Bottens	232	62	62	108	Réfection de chemins		
2761	Commune de Premier	300	36	42	222	Add. eau		
2764	Commune de Combremont-le Petit	894	268	224	402	Réfection de chemins		
2766	Commune d'Ormont-Dessus	813	366	268	179	Réfection de chemins		
2777	Combremont-le-Grand	2'005	602	541	862	Réfection de chemins		
2778	Commune de Vaulion	1'609	322	273	1'014	Add. eau		
2780	Commune de Rougemont	1'185	571	385	229	Chemins et add. eau		
2801	Commune d'Ormont-Dessous	655	159	216	280	Réfection de chemins		
2830	Association Eco Terre Sainte	300	123	-	177	Projet dév. régional agricole et réseau écologique		

## Annexe 3

No VD	Entreprise AF	Coûts totaux prévus de 2010 à 2014	Subventions cantonales prévues	Subventions fédérales prévues	Parts à charge des Communes et propriétaires	Genre	Engagement pris par l'Etat	Engagement à prendre de 2010 à 2014
2832	Communes Brenles et env. / réseau d'eau	2'940	588	361	1'991	Add. eau		
2842	Soc. Coopérative rampe, Avenches	86	22	23 versées via le Canton de Fribourg	41	Chemin		
2844	AIAE Echallens et env.	4'320	864	864	2'592	Add. eau		
-	Diverses affaires en traitement	783	274	260	249			
	<b>Sous-total</b>	<b>23'146</b>	<b>7'360</b>	<b>5'944</b>	<b>9'842</b>			
<b>C)</b>	<b>ENTREPRISES PREVUES</b>							
C 1	Nouveaux Syndicats, Communes et associations	21'000	6'500	6'300	8'200	Entrepr. collectives		
C 2	Projets de développement régional agricole	2'400	800	720	880	Entrepr. collectives		
C 3	Projets de mises en réseaux écologiques et de valorisation du paysage rural	2'400	800	---	1'600	Entrepr. collectives		
C 4	Bâtiments ruraux en zones de collines et montagnes	28'000	7'000	4'666	16'334	Entreprises individuelles		
C 5	Bâtiments ruraux en zone de plaine	27'500	5'500	---	22'000	Entreprises individuelles		
C 6	Viabilités pour bâtiments ruraux en zone de plaine	2'700	800	720	1'180	Entreprises individuelles		
C 7	Projets liés au développement de filières de production	6'000	1'200	800	4'000	Entreprises collectives et individuelles		
C 8	Fosses à purin	3'400	1'200	---	2'200	Entreprises individuelles		
	<b>Sous-total</b>	<b>93'400</b>	<b>23'800</b>	<b>13'206</b>	<b>56'394</b>			
	<b>Besoins pour le crédit nouveau</b>	<b>118'942</b>	<b>31'954</b>	<b>19'808</b>	<b>67'080</b>			
	<b>Arrondi à</b>	<b>119'000</b>	<b>32'000</b>	<b>20'000</b>	<b>67'000</b>			

### **Explications pour la "Catégorie C : ENTREPRISES PREVUES"**

Dans cette catégorie sont compris les nouveaux projets subventionnables en préparation mais ne disposant pas encore d'un devis estimatif. Cependant et par extrapolation de coûts d'entreprises passées et en cours, il est possible au SDT/AF de faire de projections ci-dessous. Par ailleurs les devis mentionnés dans la "catégorie B des projets en cours" sont susceptibles de variations en fonction des résultats de soumission publiques. Les montants figurants sous catégorie C pourront également servir au financement d'éventuelles augmentations.

#### *C 1 : Nouveaux Syndicats, Communes et associations*

- au cours des années 2006-2009, 4 syndicats subventionnables se sont constitués, représentant près de CHF 10 mios d'engagement de subventions, soit près de CHF 2.5 mios/an. Au vu de l'importance des études préliminaires agricoles en cours aujourd'hui laissant présager la constitution de syndicats, le SDT/AF prévoit des engagements à hauteur de CHF 3.0 mios/4 ans.
- une cinquantaine de projets communaux et d'associations sont en préparation, représentant en moyenne sur 4 années écoulées, CHF 154'000.- de subventions cantonales par projet, totalisant donc CHF 7.7 mios d'engagement/4 ans, Le SDT/AF estime raisonnable de considérer que seule la moitié aboutira durant la période 2011-2014, soit CHF 3.5 mios d'engagement/4 ans.

#### *C 2 : Projets de développement régional agricole*

- 6 projets de développement régional agricole sont en phases d'études; la multiplication de ces projets est attendue. Le SDT/AF estime qu'un projet/an devrait aboutir, représentant CHF 0.2 mio/an, soit CHF 0.8 mio/4 ans.

#### *C 3 : Projets de mises en réseaux écologiques et de valorisation du paysage rural*

- 11 projets de mise en réseau écologique et de valorisation du paysage rural sont en phases d'études, dont 1 en réalisation; la multiplication de ces projets est attendue. Le SDT/AF estime que 2 à 3 projets/an devraient aboutir, représentant CHF 0.2 mio/an, soit CHF 0.8 mio/4 ans.

#### *C 4 : Bâtiments ruraux en zones de collines et montagnes*

- au cours des années 2006-2009, 81 constructions rurales ont été mises en œuvre en zone de collines et montagnes à raison de CHF 105'000.- /projet, représentant CHF 8.5 mios d'engagement/4 ans; les besoins sont constants. Le SDT/AF estime judicieux de prévoir CHF 7.0 mios d'engagement/4 ans pour la période 2010-2014.

#### *C 5 : Bâtiments ruraux en zone de plaine*

- comme cité plus haut, le Conseil d'Etat prévoit le soutien aux constructions rurales de plaine. Sur la base d'une étude prospective réalisée par Prométerre, le nombre de projets de plaine est équivalent à celui de collines et montagnes, et donc les investissements similaires. Cependant, comme les premiers projets à bénéficier de ces aides ne le seront qu'en 2011 au plus tôt, Le SDT/AF prévoit des investissements à hauteur de CHF 5.5 mios d'engagement/3 ans.

#### *C 6 : Viabilités pour bâtiments ruraux en zone de plaine*

- les viabilités pour bâtiments ruraux en zone de plaine (accès, eau potable, électricité) bénéficient déjà de subventions AF et représentent CHF 0.8 mio/4 ans; ces projets sont distingués des autres équipements en raison de leur caractère "individuel".

#### *C 7 : Projets liés au développement de filières de production*

- les projets liés au développement de filières de production ne sont pas encore clairement identifiés, mais peuvent consister en bâtiments de stockage, secs ou froids, de transformation, de mise en valeur et de commercialisation de produits agricoles, Le SDT/AF admet des investissements à hauteur de CHF 0.3 mio/an, soit CHF 1.2 mios d'engagement/4 ans.

#### *C 8 : Fosses à purin*

- la réalisation de fosses à purin couvertes répond à la problématique générale de la protection des eaux et de l'air; les investissements consentis de 2006 à 2009 sont de CHF 1.864 mios. Au vu du nombre de demandes en légère régression, le SDT/AF prévoit des investissements réduit d'1/3, soit de CHF 1.2 mios d'engagements/4 ans.

## **ANNEXE 4 : Glossaire**

APTC	Avant-projet des travaux collectifs
CAMAC	Centrale des autorisations
Cst-VD	Constitution vaudoise
DEC	Département de l'économie
EGT	Entreprise de grands travaux
ETP	Equivalent temps-plein
FIA	Fonds d'investissements agricoles
FIR	Fonds d'investissement rural
GIEC	Groupe intergouvernemental pour l'étude du climat
LAF	Loi vaudoise sur les améliorations foncières
LAT	Loi fédérale sur l'aménagement du territoire
LATC	Loi vaudoise sur l'aménagement du territoire et des constructions
LDFR	Loi fédérale sur le droit foncier rural
OAS	Ordonnance fédérale sur les améliorations structurelles dans l'agriculture
OFAG	Office fédéral de l'agriculture
OQE	Ordonnance fédérale sur la qualité écologique
PDCn	Plan directeur Cantonal
PDRA	Projet de développement agricole régional
PGA	Plan général d'affectation
PPA	Plan partiel d'affectation
PQ	Plan de quartier
RMFAF	Règlement fixant les mesures financières en faveur des améliorations foncières
REP	Remise en état périodique
RPT	péréquation financière Cantons-Confédération
SAGR	Service de l'agriculture
SDT/AF	Service du développement territorial / Division améliorations foncières
TAB	Terrains à bâtir (syndicats ou études préliminaires de ...)
TCA	Tranche de crédit annuel (budget d'investissement)
UGBFG	Unité de gros bétail consommant du fourrage grossier